

Le structuralisme européen

1-Introduction :

Le CLG n'a eu guère de retentissement :

Une dizaine d'années plus tard, un groupe de linguistes se réunissent à Prague et fondent un groupe. Ce groupe s'appellera : le Cercle Linguistique de Prague (CLP).

Importance considérable du CLP dans :

- la diffusion des thèmes saussuriens
- l'influence sur la plupart des linguistes européens :

2) Le Cercle Linguistique de Prague.

Le créateur du CLP est le linguiste tchèque Mathésius en 1926.

Lors du 1^{er} congrès international des linguistes en 1928 Jakobson a rédigé une sorte de manifeste qui est paru sous l'intitulé : « Travaux du CLP ».

Ce manifeste, divisé en propositions, contient les idées-forces du mouvement.

3) Jakobson et la naissance de la phonologie :

Jakobson avait fondé un cercle dont l'objectif était d'aborder les problèmes linguistiques de la langue courante et de la langue poétique.

Jakobson a voulu étudier ces représentations phoniques d'un point de vue synchronique, sur le plan de leur organisation en système.

Ces travaux donnèrent naissance à une discipline nouvelle : la phonologie dont le maître incontesté est Troubetzkoy.

4) Les principes généraux du CLP

Les 4 principes théoriques fondamentaux du CLP.

1-La langue doit être conçue comme un système fonctionnel, un système qui remplit une fonction pratique et dont tous les éléments remplissent une fonction pratique.

2- La démarche méthodologique du linguiste :

a)-elle doit être synchronique

b)-mais elle ne doit pas négliger la diachronie.

Et

3- En phonologie, plus particulièrement :

« La conception de la langue comme système fonctionnel doit s'appliquer non seulement sur le plan synchronique mais également sur le plan historique » :

4- Un des objectifs du CLP est de réaliser une typologie des systèmes que constituent les langues :

Le CLP souhaite étudier les moyens mis en œuvre par chaque langue pour répondre aux besoins de la communication.

Les linguistes vont donc étudier les phénomènes qui concourent à une meilleure communication de l'information en insistant sur leur aspect fonctionnel.

Cela exige l'utilisation d'une méthode qui fera apparaître **les lois structurales des langues**.

5) Applications des principes généraux :

5-1 En linguistique générale, l'analyse des fonctions du langage :

Le cadre dans lequel apparaissent les fonctions du langage se compose d'un **destinateur ou émetteur (1)** qui envoie un **message (2)** à un **destinataire ou récepteur (3)**.

Le message est construit à l'aide d'un **code (4)** que possèdent le destinataire et le destinataire.

Ce processus suppose donc un **contact (5)** entre les deux interlocuteurs.

Le message requiert un **contexte (ou référent) (6)** auquel il renvoie et dans lequel sont inscrits le destinataire et le destinataire.

A chacun de ces 6 éléments de la situation de communication correspond une fonction linguistique particulière.

-la fonction **expressive ou émotive** centrée sur le destinataire :

-la fonction **conative ou incitative** : centrée sur le destinataire

-la fonction **référentielle** centrée sur le rapport au contexte

-la fonction **phatique** centrée sur le contact, le canal

-la fonction **métalinguistique** qui consiste à prendre le code comme objet de réflexion et contenu d'un message.

-la fonction **poétique** qui caractérise la forme du message en plus de son contenu est centrée sur le message.

Conclusion sur les fonctions :

Il est très rare qu'un énoncé remplisse une seule de ces fonctions.

Plusieurs fonctions sont mises en jeu dans une phrase normale et souvent toutes les fonctions sont mises en jeu en même temps mais en général apparaît une dominante.

2- Le développement de la phonologie :

A)- Le CLP distingue 3 modes d'approche possibles du son :

- le son comme fait physique objectif.
- le son comme image ou représentation.
- le son comme élément d'un système fonctionnel.

En raison des principes évoqués par le CLP, l'accent sera mis sur le **système fonctionnel** dans le cadre du système donné d'une langue.

B) Phonétique et phonologie.

Les praguois distingueront donc :

b-1 la phonétique :

b-1-1- Tâche de la phonétique :

elle se consacre à l'analyse des sons produits par la parole

b-1-2- les différentes phonétiques

- la phonétique acoustique
- la phonétique auditive :
- la phonétique articulatoire

b-1-3- Création de l'API :

Pour classer les sons , il a fallu mettre au point un alphabet phonétique international (en 1888)

b-1-4- Création et développement de la phonématique :

Les lois d'organisation des phonèmes qu'on essaie de dégager dans chaque langue s'appelle la phonématique.

b-2- la phonologie :

Elle s'intéresse à certaines images acoustiques en tant qu'éléments pertinents dans le système phonologique de la langue parlée par le sujet.

b-2-1- La phonologie représentative :

L'objectif du CLP est de sélectionner, dans l'ensemble des éléments phoniques d'une langue, ceux qui servent à différencier les significations des mots c'est-à-dire ceux

qui jouent un rôle dans la fonction référentielle du langage.

b-2-2- Le phonème :

Lorsqu'on localise une unité phonologique non décomposable en unités phonologiques plus petites, on appelle cette unité : phonème.

b-2-3- Le phonème et le CLP

Le CLP a trois objectifs :

- constituer un répertoire des phonèmes de chaque langue.

- comparer les combinaisons de phonèmes réalisées dans une langue et celles qui sont potentiellement réalisables.

- étudier la fréquence des phonèmes et des combinaisons de phonèmes dans une langue ainsi que leur poids fonctionnel.

Notions clés :

Mathésius

La Haye (1928)

« Travaux du CLP »

Système fonctionnel

Redondance

Trait pertinent ou distinctif

Phonologie / phonétique

Les 6 fonctions du langage

Les lois structurales de la langue

Les 6 composantes de la communication (émetteur...)

La phonématique